|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-E | **E** |
| WIPO/GRTKF/IC/32/2 |
| ORIGINAL: ENGLISH |
| DATE: october 4, 2016 |

**Intergovernmental Committee on Intellectual Property and Genetic**

**Resources, Traditional Knowledge and Folklore**

**Thirty-Second Session**

**Geneva, November 28 to December 2, 2016**

ACCREDITATION OF CERTAIN ORGANIZATIONS

*Document prepared by the Secretariat*

1. The Intergovernmental Committee on Intellectual Property and Genetic Resources, Traditional Knowledge and Folklore (“the Committee”), at its first session, held in Geneva,
from April 30 to May 3, 2001, approved certain organizational and procedural matters, including according ad hoc observer status to a number of organizations that had expressed their wish to have a role in the work of the Committee (see the Report adopted by the Committee, WIPO/GRKTF/IC/1/13, paragraph 18).

2. Since then, an additional number of organizations have expressed to the Secretariat
their wish to obtain the same status for the subsequent sessions of the Committee. The applications containing the names and other biographical details of the organizations which, before
September 29, 2016, requested accreditation at the Thirty-Second Session of the Committee are annexed to this document, as received from each organization.

3. *The Committee is invited to consider and decide upon the accreditation requests as* ad hoc *observers submitted by the organizations referred to in the Annex to this document.*

[Annex follows]

ORGANIZATIONS WHICH HAVE REQUESTED ACCREDITATION AS OBSERVERS IN SESSIONS OF THE INTERGOVERNMENTAL COMMITTEE

Association Culturelle Et Scientifique De Khenchela (ACSK)

Association Debout Femmes Autochtones du Congo (ADFAC)

Indigenous World Association (IWA)

Association Culturelle Et Scientifique De Khenchela (ACSK)

Khenchela, le 24/07/2016

Réf. 17/2016

Association ACSK : Régionale



À : Division des savoirs traditionnels

 Organisation Mondiale

de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

 34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20

Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20

Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J’ai l’honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.

Veuillez trouver ci‑joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaire à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d’information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.



DJELLAL Tayeb



****

Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[1]](#footnote-2),[[2]](#footnote-3)

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l’organisation :

Association Culturelle Et Scientifique De Khenchela (ACSK)

Description de l’organisation : (150 mots au maximum)

Association non gouvernementale qui dépend d'adhésions, de subventions et d’aides de l’état.

Objet statutaire :

L’association est agréée depuis le 10 juin 1998 et est active au niveau local, national et international (le siège de l’association à la Commune de Ouled Rechache, Wilaya de Khenchela région des Aurès Nemencha Algérie.

L’ACSK s’active dans toutes ses composantes et surtout la promotion de la culture tamazight (Berbère). Elle encourage tous les types de science et de recherche afin de mettre en valeur le patrimoine local : Art, artisanat, théâtre, cinéma, traditionnels, folklore etc.

A travers l’enseignement de la langue, elle promouvoir l’éducation culturelle et scientifique, et ainsi lutte contre l’analphabétisation.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

* Promouvoir la culture nationale, dans tous ses constituants et ses richesses ;
* Encourager tous les types de sciences et recherches en relation avec ce sujet ;
* Développer et promouvoir le patrimoine culturel local, traditionnel et moderne, en particulier l’artisanat, les métiers et savoirs faire locaux, l’art, le théâtre, et le cinéma ;
* Défendre le patrimoine culturel bâti en tant que richesse à la fois locale et nationale, et préserver les monuments historiques et vestiges de la région ; et
* Développer l’intérêt de la nouvelle génération pour la culture, dans ses expressions tant traditionnelles et locales que modernes. Sensibilisation sanitaire, éducative et civile chez les écoliers et les lycéens.

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

Notre association· « ACSK » a organisé différents colloques et séminaires sur des figures historiques de la région et des journées d’étude pour la sauvegarde et préservation du patrimoine de la région (sites et monuments, histoire, culture, langue, etc.).

Egalement création d’un club audio-visuel et réalisation de films et reportages concernant la culture, et journées d’informations pour la promotion de la langue.

Projets scientifiques: L’association a soutenu le travail de chercheurs qui ont:

* Dans le domaine de la langue, recueilli des poèmes et proverbes ;
* Recueilli les noms des plantes et animaux ; et
* Présente des études aux forums scientifiques que nous avons organisés pour préserver le patrimoine artistique (danses et chants) de la région des Aurès Nemencha.

Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :

(150 mots au maximum)

Notre ONG joue un rôle depuis de nombreuses années dans la protection des savoirs traditionnels, les expressions du folklore et la diversité culturelle des peuples et communautés qu’elle représente, tout comme l’OMPI joue un rôle dans la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles centre toute appropriation illicite, ainsi que dans la création et le partage équitable des avantages découlant de leur commercialisation.

Les jeunes constituent le pivot dans la préservation et la protection des savoirs traditionnels dans nos sociétés.

Les jeunes peuvent encourager la création de réseaux interculturels pour le développement et la diffusion des connaissances et expressions culturelles comme richesse tant locale que nationale.

Nous voulons donc développer leur intérêt pour ces savoirs et savoir-faire traditionnels et pour leurs cultures locales.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

L’Algérie

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Notre participation en tant qu'observateur aux travaux de l’OMPI renforcera certainement nos capacités et notre connaissance de la préservation et protection des savoirs traditionnels, qu’ils scient lies à la culture ou aux ressources génétiques, qui constituent des atouts économiques et culturels pour les communautés autochtones et locales aussi bien que pour le pays tout entier.

Elle nous permettra de faire des rencontres et des échanges de savoirs et d’expériences très précieux.

A travers les réunions et conférences de l’IGC nous sommes également prêts à apporter notre expérience du terrain dans ces différents domaines.

Nous nous engageons également à informer nos membres des travaux de ces réunions, et à communiquer auprès des jeunes de la région sur l’importance d’une protection véritable de leur culture, afin de les amener à comprendre et accepter la nécessite de préserver, conserver et protéger les expressions culturelles sous toutes leurs formes et les savoirs traditionnels, comme richesse tant locale que nationale.

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse postale :

Association Culturelle et Scientifique De Khenchela - ACSK

BP : N° 32 - Commune Ouled Rechache W-Khenchela - 40013 - Algérie

N° de téléphone : 00213 6 62 81 53 24

N° de télécopieur : 00213 32 78 87 50

Adresse électronique : djellatayeb@yahoo.fr

Site Web : http://asso-acsk-com.asso-web.com/

Nom et titre du représentant de l’Organisation :

M. DJELLAL Tayeb - Président de l’Organisation

Association debout femmes Autochtones du Congo (ADFAC)

À : Division des savoirs traditionnels

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20

Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20

Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d’accréditation en qualité d’observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J’ai l’honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d’observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci‑joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaire à l’examen de cette demande d’accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d’information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’assurance de ma considération distinguée.

**Carine ZERE NZIMBA**

(Nom et signature du représentant)

Formulaire de demande d’accréditation en qualité d’observateur ad hoc auprès du

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore[[3]](#footnote-4), [[4]](#footnote-5)

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L’ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l’organisation :

Association debout femmes Autochtones du Congo (ADFAC)

Description de l’organisation : (150 mots au maximum)

Association Debout Femmes Autochtones du Congo en sigle ADFAC est une organisation à but non lucratif crée en 2011 et enregistré en 2013. Elle a pour but d’accompagner la politique nationale et internationale dans la perspective de la promotion et la protection des droits des populations autochtones et spécifiquement des femmes et des jeunes afin de lutter contre la pauvreté. Le siège social d’ADFAC est fixé à Brazzaville avec des antennes dans les départements.

Association Debout Femmes Autochtones du Congo (ADFAC) dispose des organes suivants :

* L’assemblée générale ;
* Le conseil d’administration ;
* Le bureau exécutif ;
* La commission de suivi-évaluation ;
* Les antennes ;
* Les sections ;
* Les cellules

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

Les objectifs de l’ADFAC se présentent ainsi qu’il suit :

* Renforcer l’état de droit, la protection et la promotion des droits des peuples autochtone spécifiquement des femmes et des jeunes;
* Orienter et appuyer la capacité d’organisation des femmes autochtones dans la gestion des activités socio-éducatives, sanitaires, économiques et culturelles;
* Promouvoir l’alphabétisation ;
* Appuyer et accompagner les populations autochtones dans la promotion et la défense de leur droit sur les savoirs-traditionnel, culture et art ;
* Rechercher leur autonomie dans la production agro-sylvo-pastorale et autres activités génératrices des revenus ;
* Promouvoir l’hygiène corporelle, l’assainissement, l’éducation professionnelle, l’artisanat ;
* Appuyer et accompagner les autochtones dans les programmes de la santé communautaire et de la reproduction, prévention des maladies et grossesses précoces et indésirables, maladies sexuellement transmissibles, et le VIH SIDA.

Veuillez énumérer les principales activités de l’organisation :

* Organisation des sensibilisations de la loi 05/2011 portant promotion et protection des Droits des populations autochtones du Congo dans le département de la Likouala ;
* Recherche et publication d’articles sur les savoir-faire traditionnels autochtones ;
* Sensibilisation des détenteurs autochtones de savoirs faires traditionnels (traditerapeute, artisan…) sur le partage des avantages liés à l’exploitation des savoir-faire traditionnels liés aux ressources génétiques au Congo ;
* Publication d’un article sur l’économie des savoir-faire traditionnels et les droits des populations autochtones d’Afrique centrale : cas du Congo ;
* Organisation d’un Atelier d’identification des sujets prioritaires préoccupant les autochtones au Congo en Décembre 2016 à Brazzaville ;
* Formation des étudiants et autres jeunes autochtones de Brazzaville sur l’éducation complète à la sexualité ;
* Formation des filles et femmes leaders autochtones sur l’éducation complète à la sexualité et référence et suivi de la fréquentation des centres de santé intégré ; et
* Accompagnement des associations autochtones intervenant à Pokola dans la Sangha.

Lien entre l’organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :

(150 mots au maximum)

l’ADFAC s’investit beaucoup dans les questions de la protection juridiques des savoirs faires des populations autochtones. C’est dans ce sens que dans le cadre de la promotion de ces savoirs, il va créer en partenariat avec l’institut d’anthropologie de la Likouala, association village interactif ce que l’on appelle la maison du patrimoine dans lequel sera exposé les savoirs traditionnels. C’est aussi le lieu où seront dénoncées l’utilisation abusive et l’appropriation illicite des savoirs faires traditionnels par des tierces personnes et d’appui et d’accompagnement des autochtones victimes.

ADFAC est aussi investi dans la recherche pour pouvoir contribuer à la mise en place du cadre juridique approprié pour la protection des savoirs faires traditionnels liés aux ressources génétiques et au folklore et pour une traduction réelle du partage des avantages découlant de leur exploitation. Aussi c’est pour pouvoir suivre les avancés de la question au niveau du comité que de contribuer à la recherche du cadre juridique approprié à la protection des savoirs faires traditionnels des populations autochtones que l’Association debout Femmes Autochtones du congo (ADFAC) souhaiterait participé comme observateur ad hoc aux réunions du comité.

Pays dans lequel l’organisation exerce l’essentiel de ses activités :

République du Congo

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Activité en cours : identification des savoirs faires-traditionnels en vue de la création d’une maison de patrimoine dans le département de la Likouala et Pointe-Noire.

ADFAC est invité pour aller présenté une communication sur l’économie des savoirs faires traditionnels et les droits des populations autochtones d’Afrique centrale : cas du Congo à la conférence mondiale des droits des peuples autochtones en Californie.

Coordonnées complètes de l’organisation :

Adresse postale : 29, rue kimbeza Diata

N° de téléphone : 00242066504003

N° de télécopieur :

Adresse électronique : carinezere2012@gmail.com /adfacongo@gmail.com

Site Web :

Nom et titre du représentant de l’Organisation :

**Carine ZERE NZIMBA**

Titre : Présidente

Indigenous World Association (IWA)

To: Traditional Knowledge Division

World Intellectual Property Organization (WIPO)

34, chemin des Colombettes

1211 Geneva 20

Switzerland

Fax.: +41 (0) 22 338 81 20

Email: grtkf@wipo.int

Dear Traditional Knowledge Division,

Re: Request for accreditation as an observer in future sessions of the WIPO Intergovernmental Committee

I am writing to express the wish of my organization to participate in the sessions of the WIPO Intergovernmental Committee on Intellectual Property and Genetic Resources, Traditional Knowledge and Folklore as an *ad hoc* observer. Please find our application attached for the Committee’s consideration.

Please do not hesitate to contact us if you require any further information.

Yours sincerely,



\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Name and Signature of Representative)

June L. Lorenzo, Member

World Indigenous Association

Application Form for Accreditation as *Ad Hoc* Observer to the WIPO Intergovernmental Committee on Intellectual Property and Genetic Resources, Traditional Knowledge and Folklore[[5]](#footnote-6),[[6]](#footnote-7)

BIOGRAPHICAL INFORMATION OF THE APPLICANT ORGANISATION

Full name of the Organization:

INDIGENOUS WORLD ASSOCIATION

Description of the Organization: (maximum 150 words)

IWA has been in existence since the 1980’s. Founding members of IWA participated in formative meetings on indigenous peoples and the UN, including the first gathering of indigenous people of the western hemisphere in Geneva. Since then IWA has participated in the negotiations on the UNDRIP and has assisted indigenous activists and advocates to be credentialed to sessions of UN bodies. IWA members work in indigenous communities, doing local activism as well as making the connections to global activism. Issues include resistance to extractive activities without the free prior and informed consent, protection of sacred sites, renunciation of the doctrine of discovery, land rights of indigenous peoples, and repatriation of sacred objects. IWA has also participated in reviews of the US compliance with the ICCPR and the ICERD, and followed the process leading to the World Conference on Racism, the World Conference on Indigenous Peoples and the climate talks in Paris in 2015. Members are all volunteers as IWA is not a non-profit organization with employees.

Main aims and objectives of the Organization: (Please use a bulletted list)

* Connecting local advocacy in Indigenous communities to international advocacy;
* Advocacy of human rights issues in UN and other international for a;
* Education to indigenous communities on human rights; and
* Providing access for Indigenous representatives to UN bodies (eg. HRC) by credentialing.

Main activities of the Organization: (Please use a bulletted list)

* Engagement with 3 mandates on Indigenous Peoples –Permanent Forum, EMRIP and SR on the Rights of Indigenous Peoples;
* Work with our respective communities to do education on human rights instruments;
* Participate in work of treaty monitoring activities, eg. ICCPR and CERD; and
* Speak at various events on UNDRIP and implementation.

Relationship of the Organization with intellectual property matters, including a full explanation of why you are interested in the issues under discussion by the Committee (maximum 150 words).

Two of IWA’s active members are indigenous lawyers who have practiced for over 30 years in both domestic and international issues regarding sovereignty of indigenous peoples ion a number of contexts, including land and territories, protection of sacred sites, and most recently repatriation of sacred objects. Members of IWA are currently living engaged with issues involving the indigenous communities in which they live and participate. Much of this work and advocacy involves indigenous traditional knowledge, including oral history, songs, language and knowledge of traditional foods and medicines. We wish to observe and participate where appropriate in the debate as to whether much of this knowledge is appropriately addressed in the intergovernmental committee. For example, one IWA member’s community is challenging a researcher on the right to publish the people’s creation stories without their permission and another is beginning work on repatriation of repatriation of sacred objects in the private sector.

Country in which the Organization is primarily active:

United States of America

Additional Information:

Please provide any additional information which you feel may be relevant (maximum 150 words)

We have not been active participants in the past as we were under the impression that many indigenous representatives were participating. Recently we conferred with a few of those who are participating and decided to attend future meetings. We know it is late in the process, but the issues we face are critical and so we wish to follow this process more closely if possible.

Full contact details of the Organization:

Postal address: (address of IWA Secretariat, Kenneth Deer)

Kenneth Deer, IWA Secretariat, Box 2069, Kahnawake, QC, Canada, J0L 1B0

Telephone number: +1-514-591-6704

Fax number: none

E-mail address: care of IWA President, Petuuche Gilbert [Petuuche@aol.com](Petuuche%40aol.com)

Website: None

Name of Organization Representative and Title:

INDIGENOUS WORLD ASSOCIATION

June L. Lorenzo, Member

[End of Annex and of document]

1. **Merci de ne joindre aucun document à votre demande d’accréditation.**

 Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-2)
2. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu’elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l’envoyer à l’adresse électronique grtkf@wipo.int [↑](#footnote-ref-3)
3. **Merci de ne joindre aucun document à votre demande d’accréditation.**

 Veuillez noter que la décision concernant l’accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d’accréditation. Par conséquent, si le siège de l’organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu’à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l’accréditation n’a pas été accordée. [↑](#footnote-ref-4)
4. Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu’elle sera reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire en utilisant une machine à écrire ou un ordinateur et de l’envoyer à l’adresse électronique grtkf@wipo.int [↑](#footnote-ref-5)
5. **Please do not enclose any attachment with your application.**

 Please note that the decision on accreditation will not be made by the Secretariat, but by the Member States at the beginning of the session of the Intergovernmental Committee. It is therefore possible that certain organizations may not receive accreditation. Therefore, if the requesting organization is not based in Geneva, it might not be advisable to travel to Geneva for the sole purpose of participating in the session of the Committee until accreditation has been granted. [↑](#footnote-ref-6)
6. Please note that this application form may be presented to the Committee exactly in the form received. Please therefore, as far as possible, complete the form using a type-writer or word processor and e-mail it to grtkf@wipo.int. [↑](#footnote-ref-7)